



Mairie de Combs-la-Ville
Place de l'Hôtel de Ville
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tel. : 01 64 13.16.00
Fax : 01 60.18.06.15

NOVEMBRE 2017

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : ANIMATEUR JEUNESSE 11-17 ANS

DIRECTION : ACTION EDUCATIVE
SERVICE : JEUNESSE

I – DESCRIPTION DU POSTE

Missions principales :

- Développer et mettre en place des actions et des activités en direction des jeunes combs-la-villais âgés de 11 à 17 ans.
- Accompagner les jeunes dans l'expression et la réalisation de leurs projets.
- Participer à l'élaboration et au développement du projet pédagogique et du projet de fonctionnement.
- Garantir la sécurité des jeunes

Placé sous la responsabilité du directeur de l'accueil de loisirs Jeunesse.

Niveau du poste dans l'organigramme : /

Activités principales :

- Rédiger et mettre en œuvre des projets, des actions et des événementiels Jeunesse.
- Contribuer à l'élaboration d'activités en partenariat avec d'autres services municipaux, associations locales, institutions, collectivités.
- Accompagner les jeunes dans l'expression et la réalisation de leurs projets.
- Participer à l'élaboration du projet pédagogique, à sa mise en œuvre et son évaluation.
- Assurer un accueil de qualité (horaires, présences, disponibilité, aménagement et occupation de l'espace) en collaborant avec les agents de l'accueil de loisirs Jeunesse.
- Piloter de l'une des tâches suivantes en lien avec le directeur : gestion des supports de communication, gestion de la programmation hors vacances, gestion de la programmation des vacances scolaires, gestion de la buvette et des fréquentations, coordination du CCJC.
- Communiquer quotidiennement auprès du public cible via les supports numériques / les réseaux sociaux.
- Participer activement aux réunions d'équipes et à la transmission d'information au sein du service.

Activité complémentaire :

- Diriger l'accueil de loisirs durant certaines périodes de vacances.

II – PROFIL DU POSTE

Connaissances théoriques et pratiques

- Connaissance et application de la législation en vigueur.
- Connaissance du public jeune et de ses problématiques.
- Titulaire du permis B.
- Titulaire du BAFA ou BAFD ou équivalent

Savoir-faire

- Capacité à monter, suivre et évaluer les projets.
- Capacité d'initiatives et de décisions.
- Capacité d'analyse et de synthèse.
- Capacité d'organisation et de gestion.
- Capacité à développer et entretenir les réseaux partenariaux.
- Capacité à développer et acquérir des compétences.
- Capacité à respecter les procédures.
- Être à même d'optimiser son temps de travail (préparation, organisation, déroulement des actions).

Savoir-être

- Savoir travailler en équipe.
- Aptitude à l'encadrement de jeunes.
- Etre force de proposition.
- Curiosité intellectuelle.
- Qualité relationnelle et sens de la communication.
- Avoir le sens des responsabilités.
- Qualité d'écoute.
- Disponibilité.
- Savoir faire face collectivement aux différents problèmes.
- Etre polyvalent.

III – LES CONTRAINTES SPECIFIQUES DU POSTE

- Disponibilité requise ponctuellement en soirée et certains week-ends pour la participation à des réunions, l'organisation de manifestations et la mise en place d'actions spécifiques.
- Congés planifiés en fonction des nécessités du secteur

IV – NIVEAU DE RECRUTEMENT (grade)

Adjoint d'Animation ou Animateur territorial.

V – CONDITIONS DE TRAVAIL ET AVANTAGES LOCAUX

Temps de travail : 1607 heures

Cycle scolaire : 33h30

	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	10h30 - 13h30	10h00-12h30	10h00 - 13h30	10h30-12h30	
Après-midi	14h30 - 19h00	13h30-19h00	14h30-16h30	13h30-19h00	14h00-19h00
	07h30	08h00	5h30	07h30	05h00

Cycle vacances scolaire : 40h00

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	09h30 – 12h00	09h30 – 12h00	09h30 – 12h00	09h30 – 12h00	09h30 – 12h00
Après-midi	13h30 – 19h00	13h30 – 19h00	13h30 – 19h00	13h30 – 19h00	13h30 – 19h00
	08h00	08h00	08h00	08h00	08h00

RTT : /

Congés : 32 jours soit 224 heures

Régime indemnitaire :

NBI OUI NON

Adhésion au CNAS

Protection sociale complémentaire (garantie maintien de salaire) = adhésion possible au contrat collectif SMACL

Restauration municipale.

Prime annuelle.

Véhicule : non

La présente fiche de poste est susceptible d'évolutions selon nécessités (missions et conditions de travail).

Poste à pourvoir au plus vite

Une lettre de candidature et un CV sont à adresser le plus rapidement possible

**à l'attention de Monsieur le Maire
Hôtel de Ville - Place de l'Hôtel de Ville
77380 COMBS LA VILLE
contact@mairie-combs-la-ville.fr**